

Indispensable : le travail bénévole au coeur de la cité.



Une publication
de l'asbl
Question Santé

Afin de participer à la réduction des inégalités de langage, la présente publication pratique l'écriture inclusive. Nous avons opté ici pour une version variable, utilisant la double forme (citoyens et citoyennes...), les termes neutres (les personnes...) et le point médian (patient·es).

Réalisation Question Santé asbl
Texte Anoutcha Lualaba Lekede/Question Santé
Graphisme Carine Simon/Question Santé
Remerciements à Audrey Debbaut (Responsable du service Volontariat de la Ligue Braille asbl),
Milèna Chantraine (Secrétaire générale de la Plateforme francophone du Volontariat
asbl), Laurent Deutsch (Responsable activisme et éducation aux droits humains à
Amnesty International), ainsi qu'à tous ceux et toutes celles qui ont accepté de partager
leur expérience du bénévolat avec nous : Alina, Chantal, Jo, Marianne, Sophio. Et que
dire à mes collègues intra et extra muros, si ce n'est encore une fois un énorme merci.
Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Editeur responsable Bernard Guillemin – 51, rue du Poinçon – 1000 Bruxelles
D/2026/3543/1



Regards sur...

La Grande Guerre (1914-1918) a ceci de terrible, qu'elle a entraîné un nombre extrêmement élevé de victimes, civiles et militaires : des personnes tuées, ainsi que des personnes blessées. Parmi ces dernières, des soldats touchés par différents traumatismes, aussi bien physiques que mentaux¹. Ces traumatismes naissent non seulement du fait de la guerre, mais apparaissent aussi dans les années qui suivent. Les "gueules cassées", ces hommes qui reviennent du conflit mutilés, amputés, défigurés - d'où l'expression -, en sont certainement une des représentations les plus marquantes. Parmi eux, beaucoup de soldats aveugles... En Belgique, il y a tous ceux qui ont perdu la vue au front de l'Yser. Les grandes associations pour personnes aveugles et malvoyantes voient le jour à la faveur du courant de sympathie manifesté par la population pour ces soldats. A Liège par exemple, La Lumière est fondée en 1919, par deux infirmières et résistantes, pour accueillir et procurer du travail aux aveugles civils et militaires de la province. En février 1920, La Ligue Braille voit le jour sous l'impulsion de deux femmes aveugles, afin de venir en aide à toutes les personnes aveugles en Belgique². Bien d'autres structures vont encore être créées : l'Œuvre nationale des aveugles (Bruxelles, 1922), Licht en Liefde (Bruges, 1923), Les Amis des aveugles (1929, Ghlin/Mons)...

Euh... Pourquoi ce (long) focus sur les associations qui viennent en aide aux personnes aveugles et malvoyantes ? On y vient.



La Ligue Braille par exemple, qui a fêté ses 100 ans en 2020, n'a cessé depuis sa création d'élargir son action. Actuellement, elle accompagne plus de 16.000 personnes aveugles et malvoyantes « pour se former, travailler, se divertir et vivre au quotidien en toute autonomie³ ». Pour mener ce travail, elle dispose d'une équipe de travailleurs et travailleuses, mais elle peut aussi compter sur l'aide de nombreux bénévoles pour l'accomplir. **A l'image de la Ligue Braille, de nombreuses associations, agissant dans différents secteurs d'activités, travaillent avec des volontaires pour accomplir leurs missions.**

Beaucoup ont sans doute déjà eu l'occasion de voir, par exemple, des bénévoles d'une organisation telle que la Croix-Rouge qui, tant au niveau national qu'international, œuvre à atténuer les souffrances humaines et prévenir les crises humanitaires. Forte d'un réseau de 12.000 bénévoles en Wallonie et à Bruxelles, la Croix-Rouge de Belgique se donne pour mission principale d'améliorer les conditions d'existence des personnes les plus vulnérables (sans chez soi, migrantes, victimes de catastrophes, etc...). En dehors de grosses structures de ce type, il en existe toute une série d'autres de moyenne ou petites tailles, qui peuvent compter sur l'aide de bénévoles pour mener à bien leur travail.

Et puis, il y a des bénévoles qu'on voit et d'autres qu'on ne voit pas ou très peu. Qui cependant réalisent un travail indispensable dans la société. Dans les écoles de devoirs, par exemple. Sans le soutien de leurs bénévoles, ces structures qui accompagnent les enfants dans leur scolarité (et font bien plus) seraient bien en peine de prendre en charge les jeunes qui viennent frapper à leurs portes.

Bénévoles, volontaires...
De quoi parle-t-on exactement ?
Qui sont ces personnes qui travaillent gratuitement ?
Qu'est-ce qui les motive à se mettre au service d'autres ?
Le travail des volontaires...
Quel intérêt et quel impact sur la société ?

Bénévolat ou volontariat ?

En Belgique, les deux termes sont considérés comme synonymes, même si dans la loi de 2005 relative aux droits des volontaires, c'est celui du « volontariat » qui a été retenu, par souci d'harmonisation avec les autres langues européennes (« volunteering » en anglais, « voluntario » en espagnol, « volontariato » en italien, etc.)⁴. **Dans cette publication, nous utiliserons indifféremment les termes « bénévolat » et « volontariat » ou les deux en même temps.**

Qu'est-ce que le bénévolat, volontariat ?

D'après l'article 3 de la loi relative aux droits des volontaires, on entend par là toute activité :

- qui est **exercée sans rétribution ni obligation** ;
- qui est exercée **au profit d'une ou plusieurs personnes** autres que celle qui exerce l'activité, **d'un groupe** ou **d'une organisation** ou encore **de la collectivité** dans son ensemble ;
- **qui est organisée par une organisation autre** que le cadre familial ou privé de celui qui exerce l'activité ;
- et **qui n'est pas exercée** par la même personne et pour la même organisation **dans le cadre d'un contrat de travail, d'un contrat de services ou d'une désignation statutaire.**

A noter que si les volontaires ne peuvent être rémunérés, ils peuvent cependant obtenir un remboursement des coûts que leurs prestations entraînent : soit **un remboursement des frais réels**, soit **une indemnité forfaitaire** (par exemple, pour des frais de transports), dans certaines limites.

Un instantané de la situation

Fin 2025, dans sa communication relative à 2026 décrétée « Année internationale des volontaires », la Plateforme francophone du Volontariat, soulignait qu'**en Belgique, 1 personne sur 12 s'engage bénévolement**, représentant 143 millions d'heures offertes aux organisations⁵.

Mais une personne sur douze, cela fait combien au total ?... **En 2019**, la Fondation Roi Baudouin (FRB) avait publié des chiffres faisant mention de **866.521 personnes au total, soit 9,2% de la population âgée de 15 ans et plus**⁶. Lorsqu'on additionne les heures de volontariat mentionnées par l'ensemble des volontaires interrogés, on obtient le volume total du travail volontaire en Belgique. Celui-ci s'élève en 2019 à près de 143 millions d'heures⁷. Un peu plus loin dans son rapport, la FRB indiquait également que **le volontariat représente dès lors environ 92.087 équivalents temps plein**⁸.

Que font les bénévoles ?

Toujours d'après le même rapport, le volontariat en Belgique est fortement professionnalisé : « **Près de deux tiers des activités volontaires correspondent à des catégories professionnelles qui exigent une expertise spécifique ou un degré élevé de qualification. La forte proportion de fonctions dirigeantes est un autre élément frappant...**⁹ ». **Une proportion similaire fournit des services à des particuliers. A peine un volontaire sur dix (78.000, soit 10,8%) accomplit des tâches administratives.**

Dans quels secteurs d'activités les personnes bénévoles sont-elles actives¹⁰? Dans différents secteurs, mais comme le précise encore le rapport : « **Avec 84,5% des activités bénévoles, le secteur associatif se taille la part du lion tandis que le secteur public (communes, CPAS...) ne représente qu'une très faible proportion de ces activités. Le poids des initiatives citoyennes (4,8%) et des entreprises sociales (1,0%) est encore plus réduit**¹¹ ».

En Fédération Wallonie-Bruxelles, on recense plus de 250.000 volontaires qui sont des femmes et des hommes de tous âges, de tous métiers, de toutes conditions sociales et de toutes origines culturelles, qui par leur bénévolat répondent à des besoins d'importance que la société n'a pas encore satisfaits ou n'est tout simplement pas en mesure de financer.

[Plateforme francophone du Volontariat]



Comment en arrive-t-on à faire du bénévolat ?

S'il semble facile de répondre à cette interrogation, cela ne l'est pas tellement en réalité comme le relève Laurent Deutsch, responsable activisme et éducation aux droits humains chez Amnesty International Belgique : « *C'est très difficile de savoir pourquoi les gens rejoignent un mouvement. Généralement, plusieurs facteurs l'expliquent.* » Ainsi, il n'est pas rare de voir un·e ami·e ou une proche demander un coup de main autour de lui ou d'elle : serait-il possible de lui venir en aide, en soutien pour une activité ponctuelle prévue prochainement au sein d'une structure où lui ou elle est bénévole ? Souvent, ce qui arrive, c'est qu'au moins une personne de son entourage lui réponde : « *Pourquoi pas ? ...* »

Actuellement, toujours selon Laurent Deutsch, on voit de plus en plus de personnes vraiment inquiètes pour l'avenir du monde qui disent : « *A présent, il faut qu'on se retrousse les manches. Et là, nous avons une organisation sérieuse où nous pouvons faire quelque chose. En tout cas, c'est de cette manière, qu'une partie de nos volontaires nous rejoignent.* »

Pourquoi s'engage-t-on dans une activité bénévole ?

Laurent Deutsch évoque par exemple le terreau favorable chez certain·es bénévoles : « *J'ai été éduquée comme ça...* », « *Mes parents, eux-mêmes, étaient engagés* », etc.

Le responsable d'Amnesty cite également un petit sondage effectué auprès de leurs activistes les plus engagé·es et qui a révélé cet autre élément : « *Alors que parfois, on pourrait se dire que le bénévolat est quelque chose qui peut être lourd, contraignant, du temps qu'on consacre à*

telle activité, il apparait aussi que c'est quelque chose qui participe plutôt à l'épanouissement des personnes qui le font. Le bénévolat semble plutôt avoir un impact favorable sur le sentiment d'être en bonne santé et le sentiment de bien-être qu'on peut ressentir. En tout cas, il y a une corrélation entre la pratique du bénévolat et le fait de se sentir bien, d'être épanoui dans la vie... ». (Nous reviendrons plus loin sur les effets du volontariat).

Une expérience parmi d'autres

D'autres personnes nous ont fait part de leurs expériences.

On peut faire du bénévolat de manière ponctuelle comme nous l'a expliqué Jo qui, voilà, plusieurs années a travaillé comme bénévole chez Special Olympics Belgium. Il s'agit d'une organisation mondiale qui organise des activités sportives pour les personnes ayant un handicap mental, reconnue par le Comité International Olympique (CIO). Special Olympics Belgium (SOB) favorise l'intégration durable des personnes ayant un handicap mental par le biais d'entraînements et de compétitions sportives tout au long de l'année. Depuis plus de 40 ans, l'organisation réalise des rêves avec le soutien de milliers de volontaires.

Comment Jo en est-elle venue à faire du bénévolat chez SOB ?

« *C'est tout simple pour moi, raconte-t-elle avec un sourire. J'ai travaillé là quelques temps avant d'être engagée à temps plein par une autre structure. Je suis revenue y travailler comme bénévole parce l'ambiance au sein de l'équipe était très bonne, très sympa. Comme bénévole, j'ai travaillé deux, trois ans avec l'équipe chargée de l'animation dont une des missions étaient d'accueillir les bénévoles et les artistes lors de certains événements. Le contact avec les personnes en situation de handicap était très chouette également. Elles avaient toujours un sourire sur le visage.* »

Et apparemment, une fois qu'on a mis un pied dans le volontariat, on ne peut s'empêcher de renouveler l'expérience. Jo, en tout cas, a par la suite eu d'autres expériences en tant que bénévole.

Et quand elle s'engage, elle n'hésite pas à solliciter des proches, dont son frère, quand elle-même était bénévole auprès de Special Olympics Belgium. « *Si je ne lui avais pas demandé son concours pour cet évènement, se souvient-elle, il n'aurait jamais eu l'idée lui-même de faire du bénévolat !* »

*Comment expliquer
l'engagement des bénévoles ?*

Des raisons différentes d'être volontaire... - Étude de cas dans un mémoire

Dans son mémoire de fin d'études, Benjamin Van Liel, sociologue et économiste, s'est penché sur le cas d'une association fondée par ses grands-parents maternels, Masaber, qui travaille avec des volontaires. Dans son travail intitulé « Don, raison et bénévolat – Éléments pour une sociologie du bénévolat à partir du cas de l'ASBL Masaber », il a voulu **connaître les raisons qui poussent les individus à devenir bénévoles au sein d'associations sans but lucratif dans la société**. Pour tenter de répondre à cette interrogation, il a décidé de mener **son enquête de terrain au sein de l'association de ses grands-parents, où il est lui-même bénévole occasionnel**.

Créée par ses grands-parents, la structure a pour objectif l'entraide sociale, c'est-à-dire la lutte contre la pauvreté. Masaber **vient en aide aux personnes les plus démunies**, du côté de Binche. Pour mener son enquête, l'étudiant s'était alors adressé à un groupe de onze personnes qui travaillaient ensemble tous les jeudis matin à l'association.

Qu'ont dit les bénévoles, volontaires interrogés ?

Une première façon d'être bénévole

Certain-es sont arrivées à l'association **en raison des difficultés socio-économiques et une carrière professionnelle marquée par des désillusions**. L'un des bénévoles, M., bien qu'étant un peu invalide, a tenu à proposer ses services afin de s'occuper. Comme l'association est proche de sa maison, cela lui a permis de devenir bénévole à plein temps. A l'époque où le mémoire était

rédigé, il était d'ailleurs l'un des membres les plus acharnés de l'asbl. Selon lui, **son activité de bénévole lui faisait du bien parce qu'il sortait de chez lui, il rencontrait des gens**. En cela, l'association représentait beaucoup pour lui. Et lui qui a connu une carrière professionnelle précaire, **l'association lui avait aussi donné l'occasion d'exercer certaines responsabilités**, comme aller chercher des marchandises, faire des brocantes, s'occuper des surgelés, etc.¹²

Une deuxième façon de l'être...

... consiste à **être directement lié à la sensibilité du projet, comme Colette et Roger, les deux fondateurs de l'asbl**. Cette place de fondateurs fait automatiquement d'eux **des bénévoles infatigables**. Comme le dit Benjamin Van Liel, leur petit-fils, dans son mémoire : **« Ayant connu eux-mêmes la misère, ils n'ont pas voulu faire abstraction du passé en se reposant sur leurs lauriers parce qu'ils s'en étaient sortis. En effet, ils ont voulu créer cette asbl afin de venir en aide à d'autres démunis. Toutefois, le bénévolat fait partie de leur vie, de sorte qu'ils avaient déjà une carrière de bénévole remplie avant de commencer. »**¹³

Une troisième manière...

... c'est **par socialisation familiale**. C'est le cas par exemple avec M., un des petits-enfants des fondateurs de l'asbl. Il ne se considérait pas être un bénévole « régulier », bien qu'il aidât occasionnellement ses grands-parents au sein de Masaber depuis une dizaine d'années. Il venait d'abord pour **aider ses grands-parents**, et **puis est venue aussi l'envie d'aider son prochain**. Et ce qui lui importait également, c'était **l'ambiance** qui y régnait et qui permettait que l'association marche¹⁴.

D'autres façons d'y parvenir

Il y a aussi l'engagement de C., une ancienne professeure de religion qui a été **sensibilisée au bénévolat dès sa plus tendre enfance par sa famille**. Elle estime que son choix de métier a été influencé par cette socialisation au bénévolat.

Benjamin Van Liel raconte dans son mémoire : *« C'est en accompagnant une femme de son village qui connaissait de graves difficultés financières et sociales qu'elle est venue aider à Masaber. En patientant dans la salle d'attente, elle a été choquée par la misère qui lui faisait face. Derrière l'indignation à laquelle elle était confrontée, un sentiment d'admiration naissait envers les bénévoles et c'est cette même admiration qui l'a poussée à devenir une Masabérienne active en 2003 lorsqu'elle fut pensionnée. En effet, elle culpabilisait de son bonheur en voyant le malheur que connaissaient tant d'autres personnes. De plus, elle trouve que faire du bénévolat permet d'aider des personnes mais qu'on reçoit également en retour¹⁵ ».*

*Au-delà des raisons individuelles,
que peut-on dire des raisons et motivations
qui poussent à faire
du bénévolat, volontariat ?*

Éléments sociologiques pour mieux comprendre...

Au-delà des témoignages de bénévoles, Benjamin Van Liel s'est également intéressé au phénomène du volontariat d'un point de vue sociologique. Il s'est ainsi largement appuyé sur les travaux de Dan Ferrand-Bechmann, spécialiste française de la sociologie du monde associatif et du bénévolat.

Le bénévolat a probablement toujours existé dans les sociétés humaines. Mais, il s'agit pourtant d'une construction sociale relativement nouvelle et qui possède des connotations différentes.

La définition sociologique du bénévolat, proposée par Dan Ferrand-Bechmann rejoint celle du législateur belge (voir plus haut/page 5). Dans les deux, on peut relever quelques grandes caractéristiques¹⁶.

- Le bénévolat/volontariat **se caractérise par sa gratuité** (absence de rétribution financière)... et c'est ce qui en fait sa richesse.
- Il **s'oppose essentiellement au travail rémunéré**.
- Il **s'exerce sans aucune contrainte sociale ni sanction** sur celui qui ne l'accomplirait pas.
- C'est une action qui **est dirigée vers autrui ou vers la communauté**.

De ce qui précède et selon les sociologues, on voit bien apparaître **les racines du bénévolat** qui sont : **la philanthropie, l'entraide et le militantisme**¹⁷.

Doit-on ou pas parler de travail ?...

Au regard des différentes caractéristiques du bénévolat, volontariat, il est sûr que, **si on ne peut pas parler de travail rémunéré, on peut néanmoins parler de travail gratuit**, voire d'un « travail d'honneur » selon Dan Ferrand-Bechmann¹⁸. Pourquoi ? Parce que le bénévolat rassemble les caractères du travail.

Citant Maud Simonet, autre sociologue française, qui travaille sur les thèmes du travail invisible ou non-reconnu (dont le bénévolat, volontariat), Benjamin Van Liel souligne également que : **« Loin de s'opposer à l'emploi, le bénévolat lui a progressivement emprunté, en les ajustant, sa gamme de contraintes organisationnelles, les techniques qui visent à les faire respecter et les pratiques qui cherchent à les contester**¹⁹». A cela s'ajoute le fait que **le bénévolat est en train de se professionnaliser de plus en plus dans certains domaines**²⁰.

D'un point de vue sociologique, **la figure du bénévole, volontaire** est aussi intéressante en ce sens qu'elle est toujours perçue comme **une sorte de « contre-culture » dans nos sociétés actuelles**, où le travail salarié reste la norme²¹. **« A fortiori pour un travailleur salarié qui échange sa force de travail contre de l'argent »**, expliquait déjà Dan Ferrand-Bechmann en 2011²².

La sociologue française préconisait cependant de se garder de diaboliser le travail professionnel et d'idéaliser le bénévolat. **S'il ne perçoit pas de salaire, le ou la bénévole, volontaire n'en perçoit pas moins un salaire symbolique qu'il ne faudrait pas négliger**.

Qu'entend-on par « salaire symbolique » ?

Pour Dan Ferrand-Bechman²³, **« le bénévole trouve des récompenses dans son travail. Car l'acte gratuit n'existe pas et derrière chaque bénévole se cache une récompense cachée, un désir de reconnaissance dans son quartier ou dans son groupe d'appartenance »**. Le salaire symbolique ou moral perçu en retour peut lui permettre de **« trouver un sens à son action et parfois à son identité et des valorisations personnelles**²⁴». S'ajoute à cela, **une grande reconnaissance reçue de la part des personnes aidées**.

A présent, si on s'intéressait à l'étape suivante ?

*« Dessine-moi...
un.e volontaire, s'il te plaît ? »*



Existe-t-il un portrait-type du bénévole ?

Il n'en existe pas, point.

Les bénévoles, volontaires **viennent de toutes les couches sociales**, ils et elles ont des **profils variés** et, comme tous les êtres humains, sont remplis de contradictions. Cependant, ces personnes présentent quelques traits communs²⁵.

Le premier est de vouloir **occuper le temps libre dont elles disposent de manière utile**. Or la barrière principale au bénévolat est le manque de temps. Qui donc a le temps pour en faire ?

Jusque dans les années 1980, les bénévoles étaient essentiellement des personnes qui avaient un revenu par ailleurs, comme **les femmes au foyer, les actifs et les personnes retraitées**. Avec la **crise de l'emploi, d'autres profils** ont rejoint ce groupe, à savoir **des personnes au chômage, des étudiants et étudiantes ou des bénéficiaires de l'aide sociale**²⁶. Notamment pour deux raisons : rencontrer d'autres personnes ou améliorer son parcours professionnel.

Cependant, le bénévolat suscite auprès des personnes de plus de 60 ans un véritable engouement. Pour les jeunes retraité·es, c'est une occasion de **maintenir une utilité sociale**, en tout cas cela leur en procure le sentiment vis-à-vis d'autrui et envers la société en général. Le bénévolat leur permet également de **maintenir le lien social**. On observe également chez eux et chez elles, une logique de consommateur de la vie associative, celle-ci étant marquée par le **plaisir**. Ce qui explique une plus forte fréquentation des associations. Toutefois, leur participation diminue lorsque leur état de santé se dégrade.

La diversité des profils n'empêche pas que les bénévoles puissent être regroupé·es en quatre types²⁷ : les bénévoles occasionnel·les ; les bénévoles actif·ves ; les bénévoles acharné·es ; les bénévoles infatigables.

On les retrouve dans divers domaines : le sport, la culture, le médical, l'entraide sociale, la politique, le religieux, etc. Les personnes bénévoles sont présentes dans différents postes et la division du travail, calquée sur celle du travail salarié, se fait généralement sur base des compétences des un·es et des autres : les personnes bénévoles les moins qualifiées sont dirigées vers des tâches exécutoires, tandis que les postes demandant plus de compétences sont donnés aux plus qualifiées.

⊕ Pour compléter le tableau

Comme autres points communs, on observe aussi que les personnes bénévoles :

- s'engagent en fonction de leur passion.
- sont animées par une « éthique de responsabilité ».

« C'est pour cela que le bénévolat reste fortement perçu comme un 'engagement citoyen', **ce qui rend parfois invisible son autre facette, à savoir celle du travail gratuit.**²⁸ »

- ont un esprit de fraternité et de solidarité, avec lequel elles luttent et œuvrent ensemble.

*Le bénévolat, volontariat sur le terrain,
cela ressemble à quoi ?
Que veut dire travailler avec des volontaires ?*

- Intermezzo... historique -

De quand date le bénévolat ?

Selon Dan Ferrand-Bechmann, le bénévolat « *a probablement toujours existé dans les sociétés humaines* » (cité par Benjamin Van Liel dans son mémoire). Cependant, le développement des activités bénévoles en Europe occidentale est d'abord d'origine religieuse, notamment cléricale. Les « frères et sœurs de l'Église catholique organisaient des services de santé pour une population en mal de structures d'accueil et de soins, au nom des croyances et des valeurs qu'ils défendaient. C'était l'action dite charitable, qui a traversé les âges jusqu'à ce jour, avec une importance plus ou moins forte en fonction de la position de l'Église dans la société, des besoins de la population et des moyens disponibles d'une époque à l'autre²⁹ ».

L'histoire du mouvement bénévole se poursuit avec d'autres initiatives volontaires. Parmi celles-ci, on peut entre autres relever la création de la Croix-Rouge au 19^e siècle par Henri Dunant : c'est une étape importante dans l'histoire du bénévolat, volontariat et dans l'organisation des soins de santé.

Tout commence quand Henri Dunant, un homme d'affaires et philanthrope suisse, né en 1828 à Genève, doit voir Napoléon III pour ses affaires. Il sera alors témoin du carnage de la Bataille de Solferino (1859) qui fera près de 40.000 morts et une quantité effroyable de corps mutilés. Les services sanitaires étant dépassés, lui n'aura plus qu'une seule idée en tête : venir en aide aux blessés, dont une grande partie sont abandonnés à eux-mêmes dans la boue. L'humaniste aide sur le terrain pour mieux soigner les blessés. De retour dans son pays, il veut provoquer une prise de conscience européenne pour que de telles monstruosité cessent. Il écrit un livre et co-crée un « Comité international et permanent de secours aux militaires blessés en temps de guerre »... Les prémices de la Croix-Rouge.

De la charité à l'entraide

Si le bénévolat garde aujourd'hui encore une connotation religieuse, au fil du temps, il s'est fortement éloigné de cet aspect.

L'utilisation même du mot est récente comme le rapporte Benjamin Van Liel citant Danièle Demoustier, spécialiste de l'économie sociale et solidaire : il apparaît dans la littérature des années 1970-1980 en sciences humaines et sociales, à côté du terme « militant »³⁰... **Le bénévolat s'est affirmé, dans les années 80, comme « l'expression dominante des implications non-salariées dans les associations »**³¹.

Dan Ferrand-Bechmann parle de **deux-types de bénévolat qui ont toujours existé : « celui d'une classe qui se penche sur une autre et celui d'un groupe 'en difficultés' travaillant pour lui-même et la communauté**³²».

En effet, à côté des mouvements religieux qui ont depuis toujours pris en charge la misère, **le mouvement laïque, avec ses militants et les associations ouvrières, ne va pas rester insensible face aux difficultés que rencontrent les plus fragilisés au 19e siècle.** « *Ce mouvement apporte une autre dimension davantage militante, contestatrice et de transformation radicale du système économique et social. D'une notion de devoir, on passe à une notion d'engagement. Ce bénévolat d'un nouveau genre se verra renforcé par la révolution industrielle du XIXe siècle ; de nombreux syndicats verront le jour. Face à cette prolifération, l'Etat dotera le secteur d'une reconnaissance juridique en votant la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, favorisant leur essor*³³».

Les débuts du social-santé belge...

Grâce aux mouvements sociaux, les populations confrontées aux inégalités et aux difficultés peuvent être aidées « *à travers la santé et l'école, mais aussi les mouvements de jeunes, des familles et des aînés, les activités culturelles et sportives, les assurances et les coopératives et, évidemment l'affiliation syndicale et mutualiste*³⁴». Comment cette aide est-elle financée ? Par les personnes concernées. Les associations d'obédience catholique le sont, elles, par quelques charitables mécènes « *plus ou moins intéressés*³⁵». Les choses changent avec la période de prospérité qui commence avec les Trente Glorieuses, plus exactement avec le Pacte social de décembre 1944 qui mettra sur pied une sécurité sociale des travailleurs salariés largement financée par l'Etat. Au cours de cette période, « *il fut possible de financer de nouvelles demandes sociales dans des domaines jusqu'alors délaissés, faute de moyens*³⁶, par l'Etat » : l'éducation permanente et l'alphabétisation, la décentralisation culturelle, l'accueil des migrants, la coopération Nord-Sud, l'animation locale, l'accompagnement scolaire.... Plutôt que de confier cette mission aux fonctionnaires, l'Etat belge passe un accord avec les associations de la société civile qui, entre-temps, ont acquis une véritable expertise³⁷.

Quel est le mérite de cet accord ? Il a permis longtemps d'assurer le financement correct des missions d'intérêt général que la société civile prenait en charge. « *A la fin des Trente Glorieuses, le recours à l'endettement a prolongé ce compromis et évité que le tissu social ne se déchire complètement sous les effets de la crise économique. Mais, à terme, ce modèle était condamné, l'hégémonie néolibérale n'ayant aucune raison de s'accommoder d'un tel compromis.*³⁸»

Sans les bénévoles, de gros soucis en perspective

Au cours de la deuxième partie du 20e siècle, les volontaires ont continué à jouer un rôle extrêmement important au sein de la société.

Prenons par exemple celles et ceux qui participent au travail réalisé dans les maisons médicales. « Dans les années 1980 déjà, alors que la **Fédération ne touche que de rares subventions et que les maisons médicales tirent le diable par la queue, une part importante de leur travail repose sur le bénévolat**. Aujourd'hui encore, comme certaines tâches administratives ou sociales ne sont pas remboursées par l'INAMI ni subsidiées, il arrive qu'elle soient exercées à titre gratuit par des travailleurs ou des patients. Ainsi une infirmière peut faire des travaux d'accueil ou de secrétariat à titre bénévole.³⁹»

Autre exemple : du côté de Liège, le Collectif Contraception est le premier planning familial à pratiquer des interventions volontaires de grossesse (IVG). Il a ouvert ses portes en 1976 et il a voulu, avec d'autres centres, faire pression pour qu'un texte de loi corresponde à la réalité des faits⁴⁰. « Des IVG vont se pratiquer d'emblée dans les meilleures conditions médicales et psychologiques possibles, **avec un personnel bénévole formé à l'accueil et à la pratique médicale**. Ce bénévolat dure 5 ans et a ainsi permis au Collectif Contraception, non subsidié, de survivre.⁴¹»

Un rôle incontournable auprès de la Ligue Braille par exemple

La Ligue Braille est une association nationale dont le travail est de favoriser l'inclusion des personnes déficientes visuelles au sein de la société. A l'association, on précise : « *Tout cela se fait à la hauteur de leurs envies et besoins. A la Ligue Braille, on est assez attentifs à l'auto-détermination. Les personnes doivent en avoir envie, nous n'allons pas forcer une inclusion à tout prix* ».

Créée en 1920 par deux femmes aveugles, Lambertine Bonjean et Elisa Michiels, qui avaient à cœur de rendre la lecture accessible aux personnes aveugles et malvoyantes, la Ligue Braille a commencé par ouvrir une bibliothèque, puis s'est développée et a élargi son offre de services : Social, Emploi et formation, Information sur les adaptations techniques, Transcription et Volontariat.

Le volontariat au niveau de la Ligue existe quasiment depuis toujours puisque, dès le départ, les deux fondatrices ont travaillé avec des bénévoles qui faisaient la transcription des livres en braille. Puis, progressivement, le travail avec les bénévoles s'est centralisé et a donné lieu à un service spécifique. **Fin 2024, la Ligue recensait 440 volontaires qui l'aidaient à mener à bien ses missions**. Plus de la moitié font de l'enregistrement audio pour nourrir la bibliothèque accessible en Belgique et au-delà des frontières : celle-ci fait partie d'un réseau mondial.

Des voix pour découvrir le monde

Chantal, bénévole à la Ligue, a commencé par les enregistrements de livres quand elle a rejoint le service Volontariat de la Ligue voilà un an et demi. Aujourd'hui, elle accompagne aussi les groupes lors des sorties (événements sportifs, par exemple). Quand on lui demande si elle continue d'enregistrer, elle répond ceci :

« J'y tiens beaucoup. En réalité, on se rend à la bibliothèque et, là, un certain nombre d'ouvrages nous sont présentés : les bénévoles choisissent là-dedans. Personnellement, j'aime bien les romans policiers. S'il n'y a pas de policier, je prends autre chose puisque de toutes façons, c'est pour faire plaisir à quelqu'un. Il m'est aussi arrivé de découvrir des auteurs que je n'aurais pas pris. Par après, j'étais très contente de les découvrir. Je viens deux fois par semaine, pendant deux heures, pour lire et enregistrer. Pour enregistrer un bouquin de cinq cents à six cents pages, il faut quand même quelques semaines d'enregistrement. »

Le nombre important des volontaires impliqués au niveau de la bibliothèque permet à celle-ci de toujours proposer de nouveaux livres. Comme le relève Audrey Debbaut : *« La littérature, objet essentiel pour l'intégration des personnes dans une société, permet de discuter, d'échanger, également d'élargir son horizon de pensée, de découvrir de nouvelles thématiques, etc. C'est pour cela que nous ne pouvons pas travailler sans le concours de nos volontaires. »*

*Et les personnes bénévoles de la Ligue,
que disent-elles
de ce qu'elles y font ?*

A la Ligue : du travail, de l'entraide, de la solidarité... et de l'amitié aussi

A la Ligue Braille, les bénévoles sont impliqués dans le fonctionnement d'autres services. Ils vont ainsi apporter leur soutien lors d'activités socioculturelles : guider les personnes lors d'ateliers créatifs ou d'excursions, par exemple. Beaucoup de volontaires participent aussi à la sensibilisation faite par l'organisation, c'est-à-dire en parlant de la déficience visuelle, de l'écriture braille, de la Ligue Braille au grand public. Certain·es participent également à sensibiliser sur les lieux de travail. D'autres interviennent lors des visites du Musée Braille, animant les visites scolaires.

Une relation forte entre association et bénévoles

Parmi les bénévoles de La Ligue, certain·es sont également mal-voyant·es ou aveugles. Parmi ces dernières, quelques-unes donnent un coup de main administratif aux équipes de la Ligue Braille.

« Je connais La Ligue depuis que je suis enfant. Je venais quand j'avais besoin d'un renseignement, d'une formation, etc. Il y a quelques années par exemple, je suis venue pour pouvoir apprendre à utiliser l'iPhone avec 'voice-over'. Je viens également pour remplir l'un ou l'autre document. A présent, comme volontaire, je viens plus souvent, c'est-à-dire tous les mercredis après-midi. Je vois toujours les mêmes personnes, forcément, cela crée des liens. Personnellement, venir ici pour donner un coup de main à l'équipe de la Ligue, en compagnie d'autres bénévoles, je trouve cela très agréable. Coté travail, les tâches qu'on me confie sont assez variées : taper des petits mots en braille pour les cartes de vœux ; plier les fardes ; mettre des enveloppes en boîtes... »

(Marianne)

Sophio, Géorgienne, est enregistrée comme membre auprès de la Ligue depuis 2013. En 2016, elle est devenue bénévole, après avoir appris que c'étaient des volontaires qui enregistreraient les livres audio. Comme Marianne, elle s'acquitte de différentes tâches logistiques au sein de l'association. Elle vient en soutien à l'équipe, mais aide aussi des personnes malvoyantes ou aveugles qui participent aux événements organisés par l'association.

« Aujourd'hui, je fais du pliage avec les autres bénévoles : pas besoin de voir pour plier les fardes. Je sens les plis et, en deux trois mouvements, c'est plié. Je viens au minimum une fois par semaine. Parfois, c'est deux jours, voire trois si jamais il y a des envois que nous voulons absolument terminer. Ce qui est bien, c'est que nous rencontrons les travailleurs de tous les services : on travaille, on communique, comme bénévoles à la Ligue, nous travaillons pour tous. C'est aussi cela qui est très chouette ici. »

(Sophio)

Le jour où nous sommes passés à la Ligue, présente à côté de Marianne et Sophio, il y avait aussi Alina, Ukrainienne, une bénévole curieuse de connaître le système d'aide d'une association telle que la Ligue. Les organismes d'aide pour personnes malvoyantes et aveugles en Ukraine fonctionnent en effet différemment. Elle vient aussi pour pouvoir communiquer avec des personnes qui sont en situation de handicap comme elle. Comme elle ne parle pas encore bien français, son interaction avec les autres passe souvent par Sophio, avec qui elle échange en russe.

Le « Gang du mardi »

Parmi les bénévoles les plus fidèles de la Ligue, il y a un groupe de cinq à six femmes, toutes âgées de plus de 65 printemps, qui vient également aider les professionnel·les. La plus jeune a 60 ans et la plus âgée, 90 ans. Cette dernière a, à son compte, 22 années d'engagement volontaire auprès de la Ligue. D'autres comptent 15 ans. Elles viennent tous les mardis et travaillent ensemble. Audrey Debbaut, qui les surnomme chaleureusement le « Gang du mardi » les décrit comme ceci : *« Ce sont vraiment des dames adorables, elles sont devenues amies. Chaque semaine, à tour de rôle, chacune apporte une boîte de biscuits qu'elles partagent quand elles travaillent. Elles passent la journée du mardi à la Ligue et, au réfectoire, elles ont leur table. Elles se font, de temps en temps, des petites sorties. Elles ont leur petit club de lecture, se prêtent des livres... Chacune a sa personnalité, nonobstant cela elles forment une unité solide »*. La responsable des bénévoles appréhende un peu le moment où l'une du groupe voudra arrêter, car cela risque de faire effet domino sur les autres. Cependant, ce n'est peut-être pas pour demain, car l'aînée du groupe, même si elle se sent parfois un peu fatiguée, avoue volontiers : *« J'aime tellement venir, car cela me permet de sortir de chez moi et de continuer d'être active »*.

*Est-ce que toutes les collaborations
entre les associations et les volontaires
sont aussi harmonieuses ?
Quelles sont les difficultés rencontrées ?*

La Plateforme francophone du Volontariat

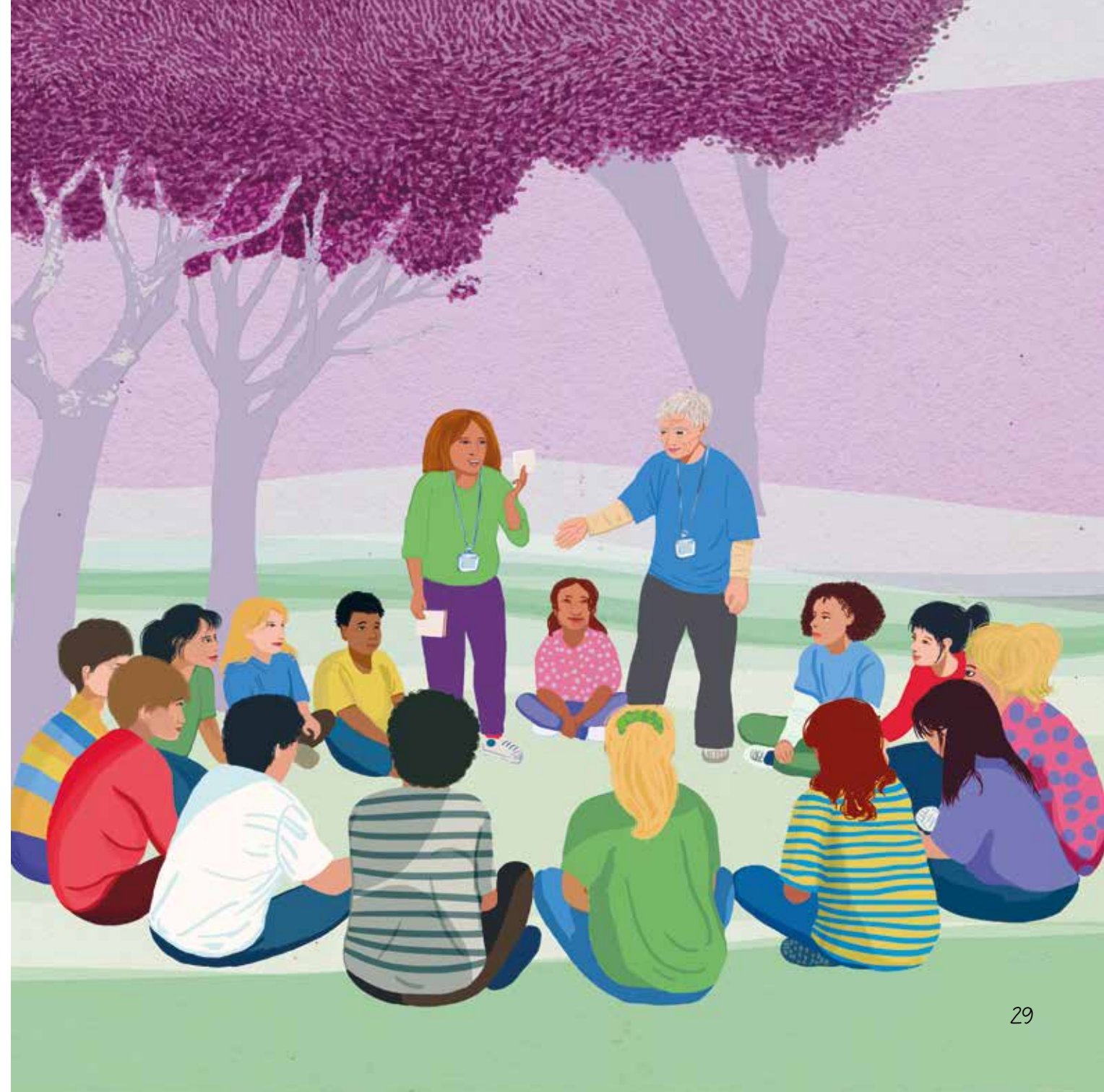
La Plateforme francophone du Volontariat (PFV) est une association qui compte 270 associations et communes membres et dont la mission est d'informer, d'accompagner et d'outiller pour un volontariat de qualité.

Sur son site, on peut trouver des annonces pour faire du volontariat, comme dans les annonces suivantes où on recherche : « Trésorier·ère et/ou Secrétaire Consultations pour enfants ONE... », « Engage-toi pour la réussite du CEB d'un enfant ! », « Asbl... recherche de volontaires marraines et parrains... », « Responsable Aide alimentaire (H/F/D)... », « Animateur·rice pour des activités linguistiques (FR/NL/ENG)... », « Chauffeur volontaire », « Animateur volontaire ». Les annonces sont variées et viennent généralement de tout le secteur social-santé. Le volontariat peut prendre la forme d'un engagement ponctuel (court, pour quelque chose de précis, une seule fois...) ou d'un engagement à moyen ou long terme.

Pour un volontariat de qualité

Œuvrant pour un bénévolat de qualité depuis de nombreuses années, la PFV connaît aussi l'envers du décor. Ce revers de la médaille est multiforme.

Si des personnes, par leur engagement auprès d'autres, apportent de l'aide, il n'en demeure pas moins que certains propos, réflexions, comportements rapportés n'ont pas manqué d'interpeller dans les structures qui travaillent avec des bénévoles.



- Il y a plusieurs années de cela au niveau de l'aide alimentaire par exemple, il y a parfois eu des propos comme celui-ci : *« Je trouve que quand on vous donne un colis alimentaire, il faut le prendre sans rechigner, sans se plaindre. Tout comme je trouve scandaleux de retrouver des boîtes de conserves dans certaines poubelles aux alentours de notre centre de distribution. Parce que les boîtes contiennent des boulettes de porc ... »*.

- Parfois, quand l'ego est surdimensionné, que l'attention est plutôt tournée sur soi et non sur les autres, etc. : *« Faites comme je vous dis, j'ai une expérience de trente ans comme responsable dans une centrale d'achat : écoutez, je sais quand même de quoi je parle... »*

- Etc.

Les comportements individuels de certain-es peuvent interroger. Cependant, d'un point de vue **sociétal**, on peut aussi poser des **questions par rapport à ce que l'on demande à des volontaires**. Milèna Chantraine, secrétaire générale de la PFV, se souvient par exemple d'une période pas si lointaine :

« Les volontaires ne constituent pas une main d'œuvre gratuite. C'est quelque chose que nous défendons et que nous avons dû rappeler à plusieurs reprises, lors de la crise sanitaire et sociale, au gouvernement qui permettait que des bénévoles soient déployés de manière inconditionnée dans les centres de vaccination, dans les maisons de repos à caractère commercial, alors qu'il n'y avait plus la notion d'urgence. C'était un peu se dire : 'On va compter sur la bonne âme et sur la bonne volonté des gens pour pallier des manquements parce qu'on n'a pas financé les systèmes de santé à temps, qu'on a mis à la poubelle des milliers et des milliers de masques'. On a même fait appel à la bonne volonté de toutes et tous pour en coudre... »

Sur toutes ces situations, la PFV s'est montrée assez critique et, comme elle le fait depuis toujours, rappelle à travers la voix de Milèna Chantraine :

« Le volontariat est un engagement citoyen : des gens s'engagent parce qu'ils ont envie, à un moment, de donner de leur temps pour un geste de solidarité ou pour défendre des valeurs. Ce n'est pas quelque chose qu'on les oblige à faire et ce n'est pas non plus un outil d'insertion socioprofessionnelle : on ne fait pas du bénévolat pour avoir un

emploi. Ce n'est pas non plus une recette miracle en matière de santé. Si le volontariat est souvent associé à une amélioration du bien-être, certaines formes d'engagement peuvent aussi générer du stress, de l'anxiété, voire de l'épuisement – surtout si le bénévolat est vécu comme une contrainte ou mal accompagné.⁴²».

Et donc, un encadrement et des formations nécessaires

Comment éviter les dérives, des situations problématiques ? Comment permettre que les associations et leurs volontaires travaillent bien ensemble, que les bénévoles se sentent physiquement et psychologiquement bien dans l'exercice de leur travail volontaire ?...

Si dans différents domaines un encadrement des personnes volontaires par l'association ou l'organisation est nécessaire, au fil des années, cela est apparu être une question difficilement évitable dans le domaine du social-santé : peut-on laisser les personnes volontaires faire comme elles l'entendent avec des bénéficiaires qui sont souvent en situation de (grande) fragilité ? En tout cas, au sein de nombreuses structures, un encadrement, une charte, une convention, etc., ont été mis en place. La loi relative au volontariat est également une bonne base légale.

Dans le domaine du social-santé, le rôle des formations est aussi extrêmement important, aussi bien à destination des bénévoles que des responsables des volontaires. Certaines organisations membres organisent elles-mêmes des formations en interne à destination de leurs bénévoles : des formations destinées à toute personne volontaire pour qu'elle se sente bien dans sa mission ; des formations pour ceux et celles qui seront (parfois) en contact avec des publics plus vulnérables, précarisés ; des rencontres entre pairs...

La PFV organise aussi des formations pour des bénévoles. Directement à destination des bénévoles, pour apprendre à poser ses limites par exemple. Ou auprès des organismes pour notamment garantir des espaces d'accompagnement de bénévoles pensés au sein de leurs structures respectives⁴³.

Bénévolat et santé, un duo gagnant ?

Quels impacts le bénévolat peut-il avoir sur la santé des personnes qui en font ?

Une étude menée par la Faculté de psychologie de l'UCLouvain, la Mutualité chrétienne (MC) s'est intéressée au **lien existant entre l'engagement dans la vie associative et la santé**⁴⁴.

L'étude a été réalisée sur base d'un questionnaire en ligne auquel 7.000 membres de la MC, issus de toute la Belgique et de tous horizons, ont répondu. Les chercheurs et chercheuses ont couplé leurs réponses à leurs données de santé. A partir de ces informations, les personnes répondantes ont été réparties en quatre catégories :

- **Les personnes volontaires actives** dans un mouvement partenaire de la MC. Exemples : organisateur d'activités sportives pour seniors, trésorière d'une association de patients, etc.
- **Les personnes participantes actives** dans une association ou une organisation, qu'elles aient conscience qu'il s'agit d'un bénévolat ou non. Exemples : la barmaid dans un festival, le chef scout, etc.
- **Les personnes participantes passives** qui prennent part et bénéficient d'activités d'une organisation, mais ne le font pas « tourner ». Exemples : le supporter de foot, le Gilles de Binche, le scout, etc.
- **Les personnes qui ne participent à rien.**

Les académiques ont analysé deux types de paramètres : d'une part, **la santé subjective**, c'est-à-dire ce que déclarent les participants, au sujet de leur état de santé et, d'autre part, **la santé objective**, évaluable selon le nombre de visites chez le médecin traitant, la prescription de médicaments ou encore le nombre de jours d'hospitalisation. Que ressort-il de cette analyse ?

Les personnes participantes actives et passives se sont déclarées dans le même état de santé que la moyenne. **Les volontaires, se sentent clairement en meilleure santé que les autres.**

Les personnes qui ne participent à rien ont rapporté une moins bonne santé perçue.

Quant à la santé objective, une des chercheuses, la psychologue Jessica S. Morton, souligne : « **Évidemment faire du bénévolat n'expose ni ne protège des cancers et des maladies cardiovasculaires. Cela dit, plus vous vous sentez en bonne santé, moins vous recourrez aux soins de santé. A l'inverse, les personnes qui ne participent pas à la vie associative vont davantage chez le médecin, sont hospitalisées plus souvent et/ou plus longtemps et consomment plus de médicaments remboursés**⁴⁵ ».

Les personnes qui participent à la vie associative sont-elles globalement en meilleure santé ?

Un vrai plus pour le bien-être

Plus on est impliqué dans la vie associative, plus on se sent soutenu (en cas de coup dur, par exemple), appartenir à un groupe, à une identité collective (un volontaire actif est ainsi plus susceptible de penser « nous » qu'en « je »), et donc moins on se sent seul.

L'engagement bénévole dans une association n'est donc pas rien. Comme le souligne encore Jessica S. Morton :

« *Nous vivons dans une société très individualiste. La zone de confort des individus tend à se rétrécir. On se replie sur soi. Or, il a été démontré que l'isolement a un impact délétère sur la santé. Notre étude confirme cela. Nos résultats ont aussi mis en évidence l'aspect graduel du phénomène. Plus une personne est impliquée dans la vie associative, mieux elle se sent physiquement et psychologiquement...* ».

Autre élément soulevé : l'effet protecteur d'une organisation structurée.

« *En effet, il y a une nette différence entre les volontaires formels et des volontaires informels comme les aidants proches, explique la psychologue de l'UCLouvain. Les premiers peuvent bénéficier des ressources, du support, des conseils ou encore de l'expertise de la structure dans laquelle ils sont impliqués. Les aidants proches, en revanche, sont isolés. Ce qui les expose davantage au burn-out, par exemple.* »

Pour terminer, deux points d'attention

De ce qui précède, il y a un aspect sur lequel nous n'avons pas insisté, c'est la **question du don**, si ce n'est pour souligner que les bénévoles faisaient don de leur temps, de leur disponibilité pour aider les autres. Le mémoire de Benjamin Van Liel, sur lequel nous nous sommes largement appuyés dans le cadre de cette publication, a d'ailleurs pour titre *Don, raison et bénévolat – Éléments pour une sociologie du bénévolat à partir du cas de l'asbl Masaber*. Dans le bénévolat, on met volontiers le focus sur ce que donnent les personnes qui en font. Cependant, dans la relation bénévole-bénéficiaire, il y a certes ce que la première personne donne à la seconde, mais il y a aussi ce que cette dernière, la débitrice donc, donne à la première, la donatrice.

Mais qu'est-ce que les personnes qui reçoivent, donc les bénéficiaires, peuvent donner en retour aux bénévoles ? D'autant plus, que dans le domaine de l'action sociale, comme le soulignait Nathalie Rigaux, une sociologue invitée à s'exprimer sur le bénévolat voilà quelques années⁴⁶, « *les populations auxquelles on a donné sont, selon divers critères, fragilisés* ». Elles le sont à divers titres : elles rencontrent des difficultés d'insertion, en termes d'emploi, de formation, etc.

Souvent, les personnes qui reçoivent ont une expérience du monde et de la vie humaine qui est (très) différente de celle des volontaires. Selon Nathalie Rigaux : « *Justement, elles peuvent leur faire ce cadeau symbolique d'une autre expérience de la réalité sociale* ». Ceci est le premier point d'attention.

On peut aller plus loin par rapport à ces autres expériences et/ou récits de vie que reçoivent les bénévoles. Qu'en font-ils, qu'en font-elles ? Que peuvent-ils ou que peuvent-elles en faire ?

Cette expérience de l'altérité reçue en retour permet parfois aux bénévoles de changer de regard, voire parfois de vouloir bouger les lignes : comment aider davantage les bénéficiaires à un niveau plus macro ? D'un point de vue politique par exemple, le discours des bénévoles changera-t-il ? Lors des passages aux urnes, continueront-ils ou continueront-elles à choisir les mêmes élus ?...

Le **deuxième point d'attention** se situe au niveau collectif. Les bénévoles actifs dans l'associatif sont particulièrement nombreux, notamment dans les secteurs du social-santé. Ils et elles constituent une aide précieuse pour les professionnel·les qui doivent venir en aide à des populations toujours plus en butte à des difficultés. La crise du Covid-19, et celles qui ont suivi, n'ont fait que grossir les rangs des personnes précaires. Parallèlement, les gouvernements qui se mettent en place ici et là, dans l'Europe des 27 et aux Etats-Unis, parlent de restrictions budgétaires, de l'importance de se responsabiliser face aux dettes publiques colossales. Et on sait que quand il est question d'économie, l'aide sociale, l'éducation, la culture, la santé, etc., sont généralement les premiers domaines où les coupes budgétaires se font sentir. Faut-il rappeler le contexte politique belge actuel ? Et la crise politique bruxelloise (2024-2026) avec 613 jours sans gouvernement qui a impacté de nombreuses associations du point de vue budgétaire et de l'emploi ? Les mesures annoncées entraînent déjà des conséquences sur le fonctionnement des associations, au-delà des inquiétudes. Comment continuer à bien aider les personnes fragilisées quand les subventions diminuent, quand elles ne sont tout simplement pas arrêtées, non renouvelées ? La solution serait-elle d'impliquer davantage de bénévoles ? En lieu et place de professionnel·les qu'on ne peut plus - ou qu'on ne veut plus - payer ? Oui, mais qui encadrerait alors les volontaires si l'on souhaite avoir un bénévolat qui soit de qualité ?

Il serait difficile de ne pas encourager le bénévolat, tant est présent chez beaucoup, le désir d'aider d'autres à un moment ou à un autre. Nous ne reviendrons pas ici sur les bienfaits que cela induit aux niveaux individuel et collectif. Cependant, l'Etat sait bien que les bénévoles constituent une main-d'œuvre gratuite à laquelle il peut être fait appel au nom de la solidarité. La période du Covid-19 en a offert une belle illustration quand on a demandé à ceux et celles

qui savaient coudre de produire les masques manquants au début. Dans les centres de vaccination par exemple, les bénévoles ont aussi été appelés à la rescousse... Était-ce vraiment aux hommes et femmes volontaires qu'il fallait faire appel ? Est-ce également ces personnes que l'on doit retrouver dans des centres d'accueil de migrant·es ?... Le risque d'instrumentalisation n'est jamais loin.

La question du bénévolat devrait mieux être appréhendée au niveau collectif et pas laissée uniquement aux mains des associations qui travaillent avec des volontaires. Il y a certes beaucoup de bénévoles, mais peut-être pas suffisamment à l'échelle du pays. Et pourtant, il y a là une réserve de 'main-d'œuvre', de savoirs, de disponibilité qu'on pourrait mieux utiliser au service de la société. L'enjeu est de savoir comment articuler le travail des professionnel·les avec celui des bénévoles pour qu'il n'y ait pas de tension entre ces travailleurs afin que les personnes précaires ou les publics soient mieux aidés.

... et quelques 'paroles illustrées' mettant certains points en relief.

BÉNÉVOLE

COMMENT ÇA ARRIVE ?



PEUT-ÊTRE
Y A-T-IL
AUTANT D'HISTOIRES
DE BÉNÉVOLAT
QUE DE VOLONTAIRES

...

...TANT CHAQUE PARCOURS EST PERSONNEL ET SINGULIER.
MÊME SI AU DÉPART, IL Y A QUELQUES POTS COMMUNS
COMME PAR EXEMPLE LE BÉNÉVOLAT DE JEUNES DANS L'UNE OU
L'AUTRE ASSOCIATION JEUNESSE, SPORT, SANTÉ...

Cela nous permet de développer certaines compétences tout en participant à l'amélioration de la vie d'autres personnes. Le bénévolat donne un sens, permet de défendre des causes qui nous tiennent à coeur.



OU AUSSI LA FAMEUSE ARRIVÉE À LA RETRAITE.

AVEC CERTAINS QUESTIONNEMENTS, PAS TOUJOURS AVOUÉS :

"Que vais-je faire de mon temps, de mes journées ?
Vais-je tourner en rond chez moi, ennuyer mes enfants par trop de sollicitations ?
Vais-je paraître comme une personne inutile à la société, voire assistée ?"

UNE HISTOIRE DE FENÊTRE
ET DE PLUIE
D'UN SABLIER
LE SABLE DE TOUTES LES PLAGES
DANS L'INFINI D'UN HUIT



"J'ai aussi besoin de renouveler
mon milieu social... Combattre la solitude,
celle d'autres personnes mais la mienne
également"




EN TOUS CAS C'EST UN MOMENT OÙ UN NOUVEL
ESPACE/TEMPS SEMBLE POUVOIR SE METTRE EN PLACE.
AUTANT EN PROFITER POUR LE REMPLIR AVEC DES
CHOSSES QU'ON CHOISIT, AUXQUELLES ON PENSAIT DE
TEMPS À AUTRE : "SI J'AVAIS DU TEMPS, JE FERAIS
CECI OU CELA..."

CERTAINES PERSONNES ABORDENT LES RIVES DU BÉNÉVOLAT DANS D'AUTRES
CONTEXTES, POUR DIVERSES CAUSES : PERTE D'EMPLOI, POUR UNE RAISON X OU Y,
ACCIDENT, DEUIL, SÉPARATION, MALADIE,...

QUELQUE CHOSE QUI CHANGE LA FAÇON D'ABORDER LA VIE,
ET DEMANDE UN NOUVEAU SOUFFLE, ...
LÀ ENCORE, À UN MOMENT LE TEMPS S'ÉTIRE, ET VIENT
L'INVITATION À LE REMPLIR AUTREMENT.

POUR D'AUTRES ENCORE C'EST UNE QUÊTE DE SENS, UN APPEL,
DES RESSOURCES RESTÉES INUTILISÉES ET L'ENVIE D'ACTION
CONCRÈTE, UNE RENCONTRE, UNE PRISE DE CONSCIENCE,
QUI CHANGE L'AIGUILLAGE.
COMME UNE NOUVELLE ROUTE DEVANT EUX.






LE BÉNÉVOLAT N'EST PAS UN LONG FLEUVE TRANQUILLE...


ON ENTRE DANS LE BÉNÉVOLAT POUR AIDER D'AUTRES PERSONNES, POUR ÊTRE UTILE, FAIRE BOUGER LES LIGNES COMME ON DIT, FAIRE RECULER L'ISOLEMENT, LA SOLITUDE,

Cela demande parfois de se former, une éthique, histoire de ne pas faire ou dire n'importe quoi. Et des qualités humaines, de la patience, de la bienveillance, de l'engagement, de l'humilité...

S'engager comme bénévole, c'est parfois prendre un billet pour les frontières de l'humain, de bien des façons...



IL Y A PARFOIS LA RENCONTRE AVEC D'AUTRES CULTURES. L'ACCUEIL, L'OUVERTURE SANS PRÉJUGÉS EST DE MISE...



C'est une amie qui un week-end, m'a emmenée avec elle pour une distribution alimentaire dans un resto social. De moi-même je n'aurais pas osé me lancer dans une activité bénévole. Il manquait de bras, je me suis dit : "Pour une fois..." ; mais depuis j'y retourne dès que je peux, c'est-à-dire presque tous les week-ends.

L'ambiance est réconfortante pour tout le monde. On se sent utile, et on fait plein de rencontres, parmi les bénévoles et parmi les personnes qui viennent demander un peu d'aide.



Le bénévolat permet aussi la rencontre avec la diversité !
La différence est source d'échanges,
... de partages, de richesse.

NOMBREUX SONT CEUX QUI TÉMOIGNENT QU'OUTRE SE SENTIR UTILES, POUVOIR SERVIR UNE CAUSE, AIDER, RENCONTRER D'AUTRES PERSONNES, SE FAIRE DES AMIS, ETC. ILS SE SONT ENRICHIS D'UNE AUTRE FAÇON, ET PAS QU'UN PEU.

EN COTOYANT D'AUTRES PERSONNES, PARFOIS TRÈS DIFFÉRENTES...



IL ARRIVE QUE LE BÉNÉVOLAT POUSSE SES ADEPTES LOIN DE LEUR CONFORT, AUX CONFINS DE L'INDICIBLE : ON RENCONTRE LA PRÉCARITÉ, SOUS UNE FORME OU UNE AUTRE, LA FRAGILITÉ, LE MANQUE, LE HANDICAP, LA MALADIE LA MORT AUSSI PARFOIS.

LE BÉNÉVOLAT EST UNE ÉCOLE DE LA VIE, SANS RÉMUNÉRATION, SANS DIPLÔME, SOUVENT UNE HISTOIRE PERSONNELLE, UN ENGAGEMENT ÉMOTIONNEL, HUMAIN, HORS DES SENTIERS BATTUS.

Il faut dire aussi, que si le bénévolat n'est pas rémunéré, (et même parfois, on met la main à la poche), il s'inscrit bien souvent dans une approche qu'on pourrait qualifier de "win win".

Je me suis investie en tant que bénévole dans la surveillance et la protection de la nature. C'est vraiment formidable de pouvoir faire un lien entre les gens et le milieu naturel. Mon investissement est rétribué au-delà de tout ce que je pourrais demander !



LA GRANDE FRAGILITÉ, LA DÉTRESSE, LE TERRAIN LES A REMODÉLÉS. LOIN DE CERTAINES ILLUSIONS, DE SITUATIONS IDÉALISÉES, QUAND ILS SE SONT LANCÉS, BIEN DES BÉNÉVOLES SE SONT ÉGALEMENT DÉCOUVERT DES QUALITÉS RESTÉES INUTILISÉES, VOIRE INSOUÇONNÉES :

ILS N'ONT PAS REULÉ, SE SONT ADAPTÉS, ONT PRIS DE NOUVELLES RESPONSABILITÉS, SE SONT ENGAGÉS, ÉMOTIONNELLEMENT AUSSI. ILS ONT APPRIS À GÉRER LEUR TEMPS, LA MOTIVATION ET L'ENGAGEMENT SUR LE LONG TERME, EN ESSAYANT DE GÉRER ÉGALEMENT LA FATIGUE.



On se rend compte qu'on peut donner de soi-même parfois plus que ce qu'on avait imaginé. Et puis... qu'on peut accueillir l'autre mais aussi... s'accueillir soi-même, comme on n'a pas appris à le faire. Et accepter que tout n'est pas parfait, ni soi, ni l'autre, ni la situation du moment... On fera mieux la prochaine fois...

C'est comme une réussite aux cartes, on n'a pas toujours un beau jeu au début, il y a ce qu'on en fait, avec une part de hasard... le jeu de la vie.



QUE DIRE ENCORE SINON QU'IL Y A DE QUOI ÊTRE CONFIANT,
CAR AUX DERNIÈRES NOUVELLES, SELON CERTAINES OBSERVATIONS,
IL SEMBLE BIEN QUE LA RELÈVE SOIT ASSURÉE !

Je sais !
Je sais ce que
je veux faire plus tard !!



Ha oui ?
C'est bien mon ♥,
et qu'est-ce que
c'est ?



BÉNÉVOLE !



1. Smets C., « 14-18 dans tous ses états » - Les différents traumatismes vécus par les victimes de guerre, sur : [synthese-14-18-lapres-guerre-les-troubles-psychologiques](#)
2. La Ligue Braille a 100 ans : voici son histoire, la Ligue Braille, 2020, p. 5.
3. Idem, p. 2.
4. Définition du volontariat, sur : <https://www.levolontariat.be/quentend-t-par-volontariat>
5. Dossier de presse « Année internationale des volontaires 2026 », Plateforme francophone du volontariat (28.11.25)
6. Université de Gand, Département de sociologie, *Le volontariat en Belgique – Les chiffres clés 2019*, Fondation Roi Baudouin, 2020, p. 9.
7. Idem, p. 11.
8. Idem, p. 12.
9. Id., p. 13.
10. Id., p. 15.
11. Idem.
12. Van Liel B., *Don, raisons et bénévolat Éléments pour une sociologie du bénévolat à partir du cas de l'ASBL Masaber* (Mémoire), Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (Espo)/UCL, 2017-2018, pp. 54 et 55.
13. Idem, p. 56.
14. Idem, pp. 60-61.
15. Id., p. 58.
16. Id., p. 9.
17. Id.
18. Toujours repris par Benjamin Van Liel dans son mémoire, p. 11.
19. Van Liel B., *Don, raisons et bénévolat Éléments pour une sociologie du bénévolat à partir du cas de l'ASBL Masaber*, Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)/UCL, 2017-2018, p. 11-12.
20. Ibidem, p. 12.
21. Ibidem.
22. Ibidem.
23. lb.
24. lb.
25. lb., p. 13.
26. lb.
27. lb.
28. lb., p. 14.

29. *Volontariat dans le secteur des soins de santé – Quête de sens et levier d'humanisation. Compréhension, enjeux et perspectives*, Cera, juin 2008, p. 17.
30. Van Liel B., *Don, raisons et bénévolat* *Éléments pour une sociologie du bénévolat à partir du cas de l'ASBL Masaber*, Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)/UCL, 2017-2018, p. 4.
31. ORBAN C., *Bénévolat, volontariat... une mise en débat !*, FPS, 2012, p. 3.
32. Idem.
33. Id., p. 4.
34. GOLDMAN H., « Une histoire associative » (11.06.2022), sur : <https://leblogcosmopolite.mystrikingly.com/blog/belgique-une-histoire-associative>
35. Idem.
36. Id.
37. Id.
38. Id.
39. HENDRICK A. & MOREAU J.-L., *De A à Z – Histoire(s) du mouvement des maisons médicales*, Fédération des maisons médicales, janvier 2022, p. 28.
40. « Bref historique » sur : <https://www.collectifcontraceptionliege.net/historique.html>
41. Idem.
42. Pour en savoir plus, voir : <https://www.levolontariat.be/les-cahiers-du-volontariat-2025-sengager-cest-bon-pour-le-moral>, page 8-9. 42.
43. Pour aller plus loin : Guibreteau M., Rosenzweig M., *Volontariat en action sociale : un engagement sans condition ? – Recherche collaborative à Bruxelles*, Plateforme francophone du Volontariat, janvier 2025.
44. LEBLANC C., « Le bénévolat est bon pour la santé » (11.02.2020), sur : <https://uclouvain.be/fr/science/actualites/le-benevolat-est-bon-pour-la-sante.html>
45. Comme des antidépresseurs, anxiolytiques, antipsychotiques, etc.
46. RIGAUX N., « Volontariat et participation citoyenne », dans le cadre de la journée organisée par la FCSS (aujourd'hui FDSS, Fédération des Services Sociaux).

Publications dans la même collection

- LUALABA LEKEDE A., *(Se) Raconter pour transmettre*, asbl Question Santé, 2024.
 LUALABA LEKEDE A., *Lire avec plaisir ? Hum, hum...*, asbl Question Santé, 2023.

Publications proches de la même thématique

- TERET C., *Ces vécus qui en aident d'autres*, asbl Question Santé, 2023.
 GRUBER P., *Les grands-parents d'aujourd'hui, de nouveaux héros ?*, asbl Question Santé, 2020.

Le document que vous tenez en main ou affichez sur votre écran est destiné à susciter le débat ou la prise de conscience, aider à la compréhension des enjeux, développer nos capacités d'analyse critique, tout cela dans une optique de participation et d'émancipation.
 Vous n'y trouverez pas de solutions toutes faites ni de points de vue définitifs sur un sujet ou une problématique.
 Plus qu'une brochure, il s'agit d'un outil d'éducation permanente.

A quoi pense-t-on quand on évoque les mots
« Entraide », « Solidarité »... ?
A celles qui peuvent exister
au sein des familles ou avec des proches ?
Il y a certes ces formes-là de liens.
Cependant au sein de notre société,
des milliers de personnes travaillent comme bénévoles.
Elles viennent en aide à autrui.
Elles travaillent gratuitement aux côtés des professionnel·les.
Parfois, elles travaillent seules à aider les autres.
Bénévoles ?!...

Le terme correct n'est pas plutôt « volontaires » actuellement ?
Qu'est exactement le bénévolat et/ou le volontariat ?
Pourquoi des personnes travaillent-elles gratuitement
afin de venir en aide aux autres ?
Quel est l'intérêt du bénévolat ?...

Derrière le bénévolat, il y a des enjeux individuels et collectifs
difficiles à ignorer
dans le contexte actuel de notre société.
Cet outil pédagogique est une invitation au débat.

